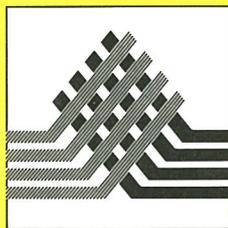


Première Synthèses



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

N° 9 - avril 1991

PREMIER BILAN DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE EN 1990

EN 1990, LA PROGRESSION DE L'EMPLOI, MOINS VIVE QU'EN 1989, SUBIT AVEC RETARD L'EFFET DU RALENTISSEMENT ECONOMIQUE; LES GAINS DE PRODUCTIVITE APPARENTE DU TRAVAIL APPARAISSENT AINSI PARTICULIEREMENT FAIBLES. MALGRE LA MODERATION DE CET AJUSTEMENT DES EFFECTIFS A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, LE CHOMAGE S'ACCROIT AU DERNIER TRIMESTRE, REFLETANT A LA FOIS LE MOINDRE RECOURS AUX FORMES D'EMPLOIS FLEXIBLES ET LA VIVE PROGRESSION DU NOMBRE D'ACTIFS.

Le ralentissement conjoncturel que connaît l'économie française depuis la mi-89, s'est traduit en 1990 par un ralentissement des créations d'emploi : 225.800 après plus de 300.000 en 1989 pour les salariés des secteurs marchands non agricoles. En glissement annuel l'emploi progresse ainsi de + 1,6 % en 1990 après + 2,2% en 1989.

Eu égard à l'ampleur de la décélération de l'activité productive (croissance du PIB marchand de + 2,8% contre + 4,1 % en 1989), l'ajustement de l'emploi a été modéré en 1990, conduisant à un nouvel affaiblissement des gains de productivité apparente du travail (+ 0,6 % après + 1,8 % en 1989).

En dépit du ralentissement des créations d'emploi, la progression des contrats à durée indéterminée se poursuit en 1990. En effet, les premiers ajustements se font au détriment des formes d'emplois précaires et s'appuient sur un recours étendu au chômage partiel.

Du fait de la montée en charge des contrats emploi-solidarité à partir du second semestre, et de fortes créations d'emploi dans la fonction publique, le ralentissement apparaît encore moins marqué si l'on considère l'emploi total : + 243.000 créations d'emploi en 1990 après + 267.000 en 1989. Ceci conduit à une progression de l'emploi total de + 1,1 % en 1990 après + 1,2 % en 1989.

L'année 1990 est marquée par des flux de chômeurs (entrées et sorties) en diminution: contrairement à l'année précédente, les sorties du chômage diminuent davantage (-2,9%) que les entrées (-1,7%). Le nombre de DEFM de catégorie 1 augmente de 25 800 en un an. L'amélioration du chômage des jeunes s'interrompt et surtout la situation se dégrade pour les adultes.

Mesurée par la somme de l'emploi et du chômage, la variation de la population active apparaît particulièrement forte avec + 269 000 actifs.



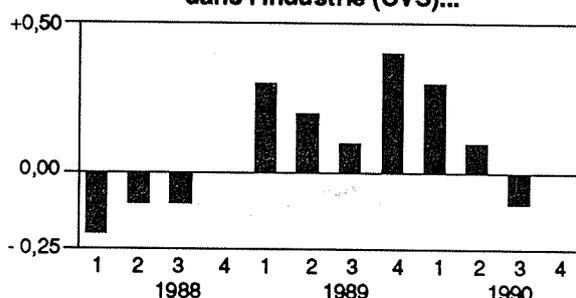
SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

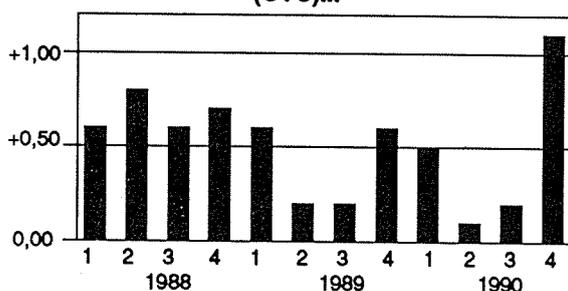
Retournement conjoncturel dans l'industrie manufacturière...

Sous l'effet conjugué du ralentissement des demandes intérieure et extérieure, le rythme de croissance de la production manufacturière s'est nettement relâché en 1990 avec une progression de + 1,2 % en moyenne annuelle après + 5,2 % en 1989. Consécutivement la reprise de l'emploi industriel, initiée en 1989, s'est interrompue au second semestre (cf. graphique 1). Ainsi, sur l'année 1990, les créations d'emploi industriel ont été trois fois moindres qu'en 1989 (15.300 après 43.500); l'ensemble des secteurs manufacturiers sont concernés par ce mouvement de décélération (cf. tableau 1).

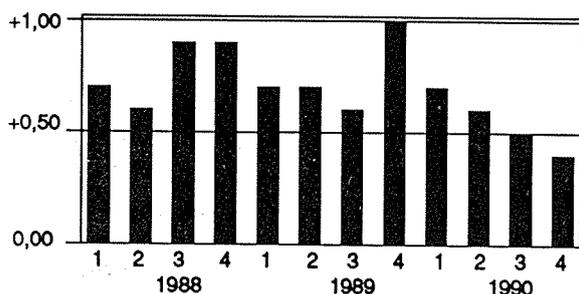
Graphique 1
Variations trimestrielles de l'emploi salarié dans l'industrie (CVS)...



...dans le bâtiment, génie civil et agricole (CVS)...



...dans le tertiaire marchand (CVS)...



...dans les secteurs marchands non agricoles (CVS)...

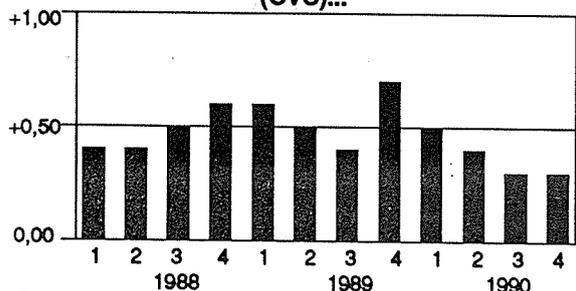


Tableau 1
Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles de 1988 à 1990

SECTEURS	Effectifs au 31/12/90 donnés brutes	Taux d'évolution annuelle en %			Variation en milliers en 1990
		Évolution 1988	Évolution 1989	Évolution 1990	
Industrie agro-alimentaire	527,4	-0,3	-0,2	0,0	0,1
Energie	258,6	-2,6	-2,2	-2,9	-7,7
Industrie des biens interm.	1240,6	0,4	2,1	0,7	8,6
Industrie des biens d'équip.	1516,5	-0,8	1,5	1,0	14,5
Industrie des biens de consom.	1126,0	-0,6	0,3	0,0	-0,2
Bâtiment - Génie Civil	1278,3	2,8	1,7	1,8	23,0
Commerces	2137,5	1,6	1,7	1,4	29,1
Transports - Télécommunicat.	1344,8	0,4	1,2	0,7	9,2
Services Marchands	4247,2	5,4	4,9	3,6	149,3
Institutions Financières	666,7	-0,4	-0,5	0,0	-0,1
Ensemble SMNA	14343,6	1,8	2,2	1,6	225,8
<i>dont : Industrie</i>	<i>4669,1</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,9</i>	<i>0,3</i>	<i>15,3</i>
<i>Tertiaire</i>	<i>8396,2</i>	<i>3,0</i>	<i>3,0</i>	<i>2,3</i>	<i>187,5</i>

C'est cependant dans le secteur des biens intermédiaires, plus sensible que les autres au ralentissement des exportations et au tassement de la demande interindustrielle, que la réduction du rythme de croissance des effectifs est la plus marquée (+ 0,7 % après + 2,1 %). Les activités liées à l'industrie automobile, dont la production a sensiblement diminué en 1990 (baisse de - 2,6 % en moyenne annuelle), enregistrent une forte décélération de la croissance de leurs effectifs : fonderie et travail des métaux (+ 2,7 % après + 4,9 %); industrie du caoutchouc et matières plastiques (+ 0,7 % après + 4,0 %). Enfin, dans les matériaux de construction, l'emploi salarié baisse de - 1,0 %, après deux années de progression.

Après l'amorce d'une reprise des créations d'emploi en 1989 (+ 0,3 %), les industries de biens de consommation stabilisent leurs effectifs en 1990. Le ralentissement de la demande intérieure semble avoir plus particulièrement affecté les industries du cuir et de la chaussure, et du bois-ameublement : décroissance accentuée pour la première (- 2,1 % après - 1,4 %), décélération pour la seconde (+ 0,9 % après + 2,4 %).

Bien qu'en repli par rapport à 1989, la croissance de l'emploi salarié dans les biens d'équipement reste soutenue en 1990 (+ 1 %), grâce à la relative vigueur de l'investissement productif (de l'ordre de + 5 % en volume). Ceci résulte d'évolutions favorables dans deux industries: la construction navale et aéronautique qui recrée des emplois en 1990 (+0,2%), et l'équipement ménager dont la baisse des effectifs est moindre que par le passé (- 0,2 % contre - 1,5 % en 1989). Au contraire, la construction mécanique, fortement créatrice d'emplois en 1989, connaît un ralentissement marqué de la progression de ses effectifs (+ 1,3 % après + 3,3 %). En ce qui concerne la construction automobile, l'ajustement des effectifs au recul de la production dans ce secteur peut paraître modeste (+ 0,0 % après + 0,5 %). Mais, cela traduit mal l'ampleur de la correction qui a porté prioritairement sur la main-d'oeuvre intérimaire ⁽¹⁾. Ainsi, après prise en compte des travailleurs intérimaires, la baisse des effectifs dans ce secteur est de - 2,5 % en 1990.

Dans le bâtiment, le léger repli d'activité en 1990 n'a pas freiné la croissance des effectifs qui se poursuit au même rythme (+ 1,8 %) qu'en 1989.

**...Accompagné
d'un ralentissement
des créations d'emploi
dans les services.**

Pour la première fois depuis le début de la reprise de l'emploi en 1986, le mouvement des créations d'emploi dans le tertiaire marchand enregistre un certain ralentissement avec un glissement annuel des effectifs de + 2,3 % après + 3,0 % en 1989. Affectés à la fois par l'essoufflement de la consommation des ménages et de la demande en provenance de l'industrie, la plupart des services contribuent à ce moindre dynamisme. Il en va ainsi des services rendus aux entreprises (+ 5,9 % après + 9,4 %), et dans une moindre mesure, du commerce non alimentaire (+ 1,7 % après + 2,4 %) et des transports (+ 1,2 % après + 2,1 %).

Le tertiaire marchand continue toutefois d'être le principal pourvoyeur des créations d'emploi en 1990 avec + 187.500 (+ 202.700 après reclassement de la main-d'oeuvre intérimaire dans les secteurs utilisateurs).

**Recul du recours à l'intérim
dans l'industrie.**

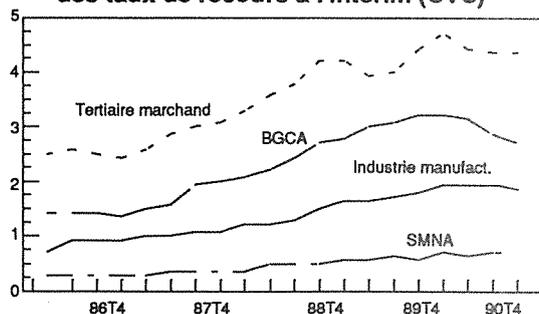
La tendance au ralentissement du travail temporaire, perceptible dès le deuxième trimestre 1989 à partir du nombre de contrats conclus, se confirme en 1990: sur l'ensemble de l'année, le nombre de contrats conclus s'élève à 7,5 millions, soit une progression de + 12,4 % contre + 22,4 % un an plus tôt.

L'évolution sectorielle des taux de recours à l'intérim ⁽²⁾ montre que le mouvement est imputable au comportement de l'industrie manufacturière, et dans une moindre mesure, à

(1) - On rappelle que les effectifs intérimaires ne sont pas comptés dans les secteurs utilisateurs, mais dans les services marchands rendus aux entreprises.

(2) - taux CVS estimés par l'INSEE à partir de l'enquête ACEMO et du nombre des contrats conclus. Ils concernent l'ensemble des établissements.

Graphique 2
Évolution trimestrielle par secteurs
des taux de recours à l'intérim (CVS)

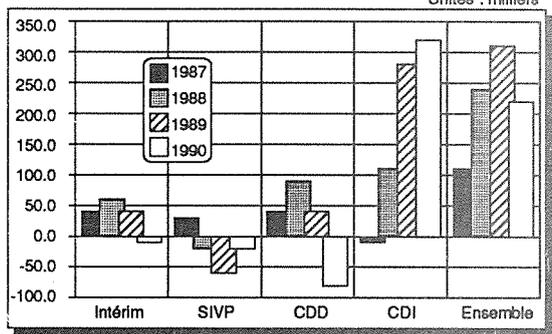


celui du bâtiment (cf. graphique 2). En particulier, dans les biens d'équipement on passe d'un taux de 4,2 % au quatrième trimestre de 1989 à 3,4 % fin 1990.

A partir des taux d'intérim donnés par l'enquête ACEMO, on peut estimer la baisse des effectifs intérimaires dans l'industrie en 1990 à - 18.400 unités (contre + 14.800 en 1989). Au contraire, dans le tertiaire marchand, la progression des intérimaires se poursuit (+ 7.500), toutefois à un rythme ralenti par rapport à 1989 (+ 30.200). Au total, pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, cela se traduit par une diminution des effectifs intérimaires de - 7.700 en 1990.

Les créations d'emplois stables à nouveau en progression.

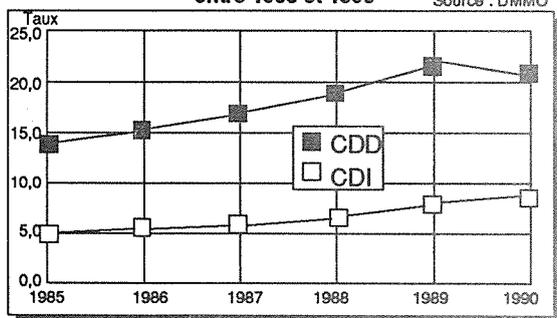
Graphique 3
Variation nette de l'emploi salarié selon le statut
Unité : milliers



Hors SIVP, dont la baisse se poursuit en 1990, et hors intérim, le solde des créations d'emploi en 1990 est de +244.800 dans les secteurs marchands non agricoles. Par ailleurs, dans les établissements de plus de 10 salariés, la part des salariés sous contrat à durée déterminée connaît une sensible diminution en passant de 4,2 % au quatrième trimestre de 1989 à 3,6% fin 1990. En extrapolant ces résultats à l'ensemble des établissements, on peut alors expliquer le solde des créations d'emploi hors SIVP et hors intérim par une diminution de - 76.500 des emplois à durée déterminée, et une augmentation de + 321.300 des emplois à durée indéterminée après +281.100 en 1989 (cf. graphique 3).

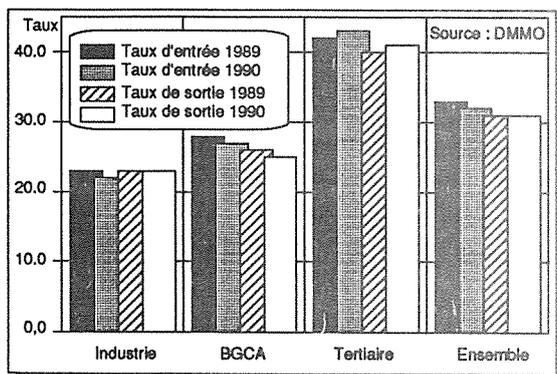
Ce constat est confirmé par les premiers résultats de l'enquête sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés et plus. En effet, durant l'année 1990, le taux d'entrée sur contrat à durée indéterminée tous secteurs confondus augmente de + 0,6 points alors que le taux d'entrée sur contrat à durée déterminée diminue de - 3,7 points (cf. graphique 4). En pourcentage de l'ensemble, les entrées sur contrat à durée déterminée sont de 65,7 % contre 67,8 % en 1989. C'est dans l'industrie que ces progressions sont les plus nettes puisque l'on observe une évolution de + 10 % par rapport à 1989 pour les contrats à durée indéterminée et une diminution de - 8 % pour les contrats à durée déterminée. Dans le bâtiment, génie civil et agricole, un recrutement sur deux est effectué sur contrat à durée indéterminée (cf. graphique 5).

Graphique 4
Évolution des taux d'entrée sur CDD et CDI
entre 1985 et 1990 Source : DMMO



Dans le même temps, par effet conjugué de la baisse du taux de sortie pour fin de contrat (15,6 en 1990 contre 15,8 en 1989) et de la progression des sorties pour démissions, le taux global de sortie augmente légèrement par rapport à 1989. C'est dans le bâtiment, génie civil et agricole, que l'on constate les plus fortes évolutions (respectivement - 0,5 points sur les sorties pour fin de contrat à durée déterminée et + 0,8 points sur les sorties pour démissions). L'année 1990 est également marquée par un nouveau recul des sorties pour licenciements économiques surtout perceptible dans l'industrie et le bâtiment.

Graphique 5
Évolution des flux d'emploi en 1989 et 1990
Source : DMMO



Au total, en 1990, l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus est bien orienté. Le solde d'emplois tous secteurs confondus est de + 0,4 %. Les grands établissements industriels recommencent cependant à perdre des emplois avec une évolution des effectifs de - 0,5 % (cf. tableau 2).

Tableau 2
Principaux Indicateurs de mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 50 salariés et plus en 1989 et 1990

	Taux de rotation	Taux évolution des effectifs	Taux d'entrées	Contrats à durée détermin.	Contrats à durée indéterm.	Taux de sorties	Fin de contrats à durée détermin.	Démis-sions	Licenc. économiques	Autres licenc.
Industrie										
1989	23,0	0,2	23,1	16,4	4,9	22,9	11,4	4,5	1,6	1,2
1990	22,5	-0,5	22,2	15,1	5,4	22,7	11,2	4,8	1,4	1,2
BGCA										
1989	27,7	1,8	28,6	13,8	12,4	26,8	7,0	10,2	1,0	3,1
1990	27,0	1,7	27,8	13,1	12,7	26,1	6,5	11,0	0,7	2,7
Tertiaire										
1989	42,1	1,6	42,8	28,7	11,2	41,3	22,3	10,6	0,6	1,8
1990	42,6	1,2	43,2	28,6	12,0	42,0	22,3	11,0	0,6	1,8
Ensemble										
1989	31,3	0,9	31,7	21,5	8,0	30,9	15,8	7,4	1,1	1,6
1990	31,3	0,4	31,5	20,7	8,6	31,1	15,6	7,9	1,0	1,6

Augmentation du chômage partiel en 1990.

Le nombre de journées indemnisables demandées, au titre du chômage partiel, par les entreprises en 1990 s'est élevé à 2,4 millions contre 1,8 millions en 1989 soit une augmentation annuelle de 36 %.

Cet accroissement s'est concentré sur le dernier trimestre, où les demandes ont atteint 1,1 millions de journées contre une moyenne trimestrielle de 445.000 journées sur le reste de l'année.

La détérioration du climat conjoncturel, accentuée par la crise du Golfe, a entraîné ce retournement du chômage partiel qui n'avait cessé de décroître depuis 1984.

En extrapolant les chiffres des mois de novembre 1990 à février 1991 on se situerait en rythme annuel aux alentours de 6 millions de journées indemnisables en 1991 soit un niveau comparable à celui de 1987.

Nombre de journées indemnisables (en milliers)	Trimestres				Année
	I	II	III	IV	
Données brutes	537,9	479,2	317,2	1114,6	2449053
Données CVS	434,3	476,9	478,2	1005,5	

La progression des demandes d'indemnisation vient principalement de l'industrie où l'on a enregistré un surcroît de 180.000 journées en novembre et de 145.000 journées en décembre 1990.

C'est surtout le secteur automobile qui a été touché, en effet le nombre moyen de journées demandées dans ce secteur était d'environ 4.000 journées par mois jusqu'en juin 1990, en novembre les niveaux atteignaient 104.000 journées et en décembre 92.000 journées. C'est dire la rapidité avec laquelle le chômage partiel peut s'accroître en période de mauvaise conjoncture.

Le caoutchouc et les matières plastiques, secteurs complémentaires de l'automobile ont été eux aussi très demandeurs de journées indemnisables en décembre 1990.

Le BTP et les Services ont par contre peu augmenté leur recours au chômage partiel.

Le textile qui représentait le tiers des demandes d'indemnisation en 1989 ne représentait plus que 13 % du total des journées indemnisables en décembre 1990 contre 38 % pour les secteurs de l'automobile et du caoutchouc - matières plastiques.

**Une hypothèse :
l'anticipation de gains
de productivité à moyen terme**

Durant l'année 1990 se poursuivent et même s'accroissent les tensions déjà observées l'année précédente sur le marché du travail; ce phénomène peut être appréhendé à travers différents indicateurs partiels :

- d'après les enquêtes de conjoncture de l'INSEE, la proportion d'entreprises industrielles qui déclarent des difficultés de recrutement passe de 15% en janvier 1987 à 45% en janvier 1990 et encore 47% en janvier 1991 après un retournement à la baisse à la mi-1990; d'autre part, la proportion d'entreprises qui déclarent ne pas pouvoir augmenter leur production sans embaucher diminue légèrement mais reste à haut niveau;

- les offres d'emploi enregistrées par l'Anpe se stabilisent à haut niveau (586 000) après les fortes augmentations de 1988 et 1989;

- enfin, l'accélération salariale observée aux premier et deuxième trimestres de 1990 reflète au moins en partie certaines tensions sur le marché du travail. On observe une ouverture de l'éventail des salaires avec une croissance plus rapide des taux de salaires des ouvriers qualifiés: alors que le taux de salaire horaire (TSH) progresse pour l'ensemble des ouvriers de 5,1% en glissement sur l'année, celui des seuls ouvriers les plus qualifiés augmente de 6,1%; malgré trois augmentations du SMIC en 1990, les salaires des ouvriers les moins qualifiés progressent beaucoup moins vite. Compte tenu d'une hausse des prix de 3,5%, le gain de pouvoir d'achat permis par la progression du TSH est de 1,6%.

Pourtant les entreprises ont ajusté modérément leurs effectifs à la conjoncture en faisant porter l'ajustement essentiellement sur les emplois les moins stables. Elles ont au contraire continué à embaucher de la main-d'oeuvre qualifiée sur contrats à durée indéterminée. On peut donc en inférer qu'elles considèrent le ralentissement international comme passager, et qu'elles ont poursuivi leurs efforts de compétitivité à travers une politique d'embauches visant le moyen terme. Cette anticipation de gains de productivité futurs a pour contrepartie une hausse des coûts salariaux dans l'immédiat.

En conclusion, l'évolution de la productivité apparente et des coûts unitaires du travail en 1990 conduit à faire deux remarques:

- la lenteur de l'ajustement de l'emploi a contribué à limiter la hausse du nombre des demandeurs d'emploi. Cet effet a cependant pu être lui-même atténué par le fort attrait que le marché du travail a exercé sur les inactifs;

- le partage de la valeur ajoutée ne saurait continuer de s'infléchir en 1991 avec la même ampleur qu'en 1990 sans conduire à un ajustement brutal de l'emploi.

2) LE CHÔMAGE EN 1990

L'année 1990 s'est caractérisée par une baisse des sorties du chômage plus importante que celle des entrées.

Avec près de 3.950.000 inscriptions à l'ANPE, les entrées au chômage ont diminué d'environ 1,7 % en 1990 par rapport à l'année précédente. Depuis 1988, le poids relatif des inscriptions faisant suite à un licenciement économique ou à une fin de contrat à durée déterminée n'a cessé de diminuer (tableau 3). Les entrées à la suite d'une fin de mission d'intérim augmentent à un rythme moins rapide que par le passé. La hausse des entrées à la suite d'un licenciement autre qu'économique ou d'une démission témoigne de la confiance des intéressés dans la bonne tenue de l'emploi. Les entrées pour reprise d'activité sont restées stables sur l'année 1990 par rapport à 1989 (baisse au 1er semestre, puis augmentation au 2ème).

Tableau 3
Structure par motif des demandes enregistrées par l'ANPE

	87	88	89	90	Niveau 90	% H 90	% F 90
Licenciements économiques	14,7	12,9	11,7	10,8	425.995	11,9	9,6
Autres licenciements	8,3	8,1	8,4	9,1	359.721	10,9	7,2
Démission	5,8	5,7	6,0	6,8	269.612	6,1	7,6
Fin CDD	42,3	42,8	41,8	38,9	1.535.710	37,3	40,6
Fin de mission d'intérim	5,1	5,4	6,2	6,8	268.829	9,7	3,8
Première entrée	13,5	13,0	12,5	13,1	515.468	10,9	15,3
Reprise d'activité	6,6	7,4	7,2	7,3	288.180	6,2	8,4
Autres cas	3,7	4,7	6,1	7,2	283.950	7,0	7,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	3.947.465	100,0	100,0

Par contre, la baisse de - 2,9 % des sorties du chômage en 1990 est due, pour une grande partie à la baisse des entrées en stage (suppression des TUC et des SIVP). Les reprises d'emploi connues de l'ANPE ont également diminué. Ce phénomène est cependant à rapprocher de l'augmentation des sorties pour absence au contrôle : nombre de demandeurs d'emploi omettent plus souvent que par le passé de prévenir l'Agence de leur changement de situation.

Après les baisses de 1988 et 1989, l'année 1990 se solde par une hausse du chômage.

En un an, 25.800 demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits à l'ANPE ont recherché un emploi à temps plein pour une durée indéterminée (DEFM de catégorie 1).

Les rythmes très voisins des créations d'emploi et de l'évolution du chômage se traduisent par une quasi-stabilité sur l'année du taux de chômage mesuré au sens du BIT : 9,0% en décembre 1990, contre 9,1 % à la fin de 1989.

Malgré les perturbations techniques survenues entre avril et août 1990, on peut penser que le chômage est resté à peu près stable pendant les 8 premiers mois de l'année; c'est à partir de septembre qu'apparaît une nette tendance à la hausse (graphique 6).

Graphique 6
Évolution récente des DEFM par sexe et âge (catégorie 1, CVS)

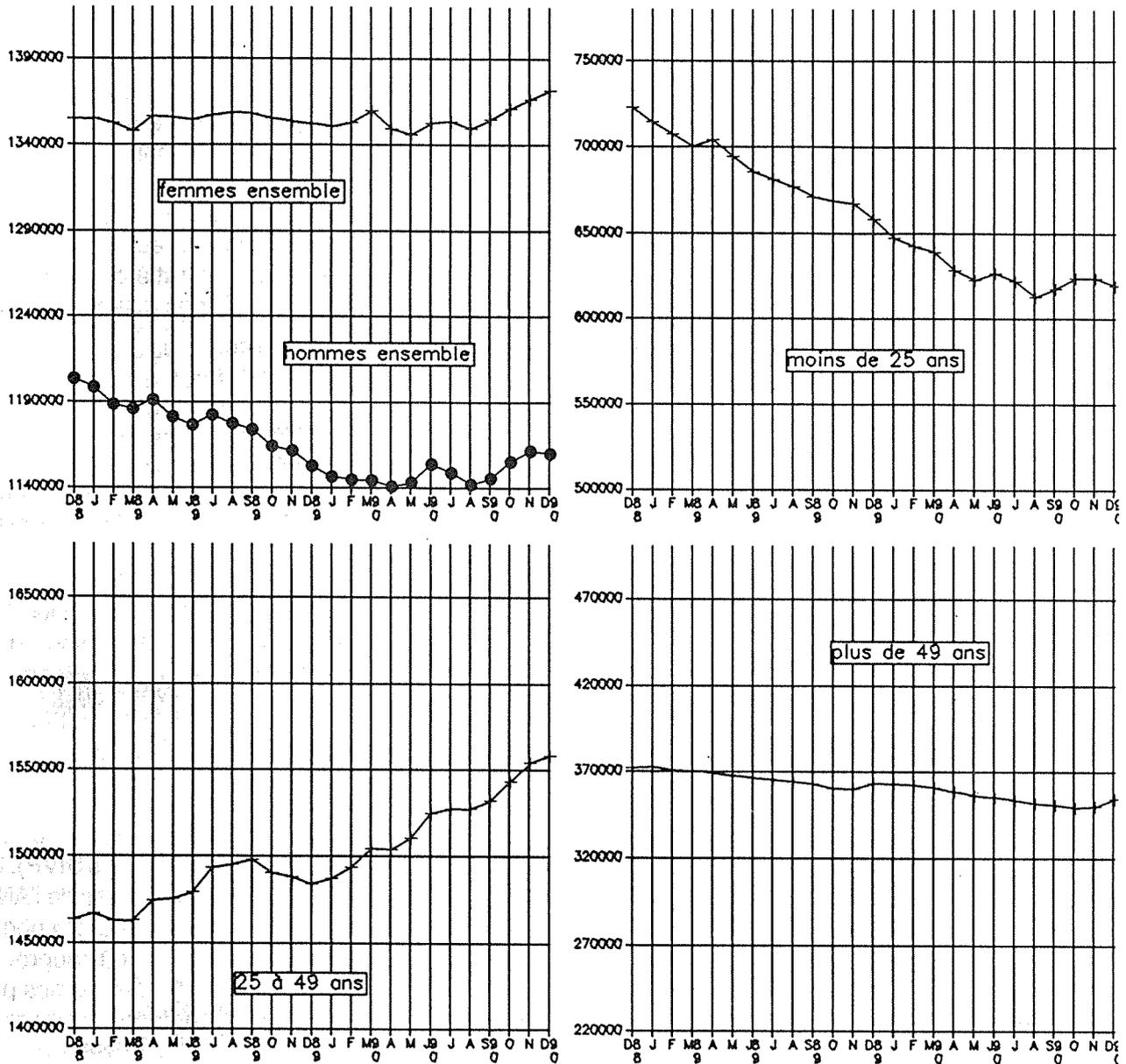


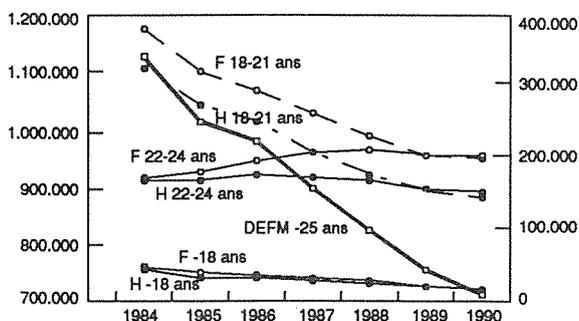
Tableau 4
Demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1, par sexe et âge depuis 1982

Données brutes

	Déc. 82	%	Déc. 85	%	Déc. 88	%	Déc. 89	%	Déc. 90	%
Hommes < 25 ans	424.519	19,8	477.707	18,8	356.738	13,5	320.108	12,4	307.601	11,8
Femmes < 25 ans	543.436	25,4	534.977	21,0	460.975	17,4	427.462	16,5	397.904	15,2
Ensemble < 25 ans	967.955	45,2	1.012.684	39,8	817.713	30,9	747.570	28,9	705.505	27,0
Hommes 25 - 49 ans	449.019	21,0	631.517	24,7	705.479	26,7	698.858	27,0	726.897	27,8
Femmes 25 - 49 ans	387.155	18,1	546.532	21,5	763.026	28,8	788.276	30,5	836.956	32,1
Ensemble 25 - 49 ans	836.174	39,1	1.178.049	46,2	1.468.505	55,5	1.487.134	57,5	1.563.853	59,9
Hommes 50 ans et +	203.012	9,5	211.645	8,3	202.931	7,7	192.684	7,5	187.023	7,2
Femmes 50 ans et +	133.383	6,2	145.414	5,7	156.671	5,9	158.380	6,1	155.171	5,9
Ensemble 50 ans et +	336.395	15,7	357.059	14,0	359.602	13,6	351.064	13,6	342.194	13,1
Ensemble										
Hommes	1.076.550	50,3	1.320.869	51,8	1.265.148	47,9	1.211.650	46,9	1.221.521	46,8
Femmes	1.063.974	49,7	1.226.923	48,2	1.380.672	52,1	1.374.118	53,1	1.390.031	53,2
Ensemble	2.140.524	100,0	2.547.792	100,0	2.645.820	100,0	2.585.768	100,0	2.611.552	100,0

**Les jeunes :
l'amélioration s'interrompt.**

Graphique 7
Évolution des DEFM de moins de 25 ans
par sexe et sous-classe d'âge



La diminution du chômage des jeunes observée sur longue période continue en 1990 mais à un rythme moins rapide que les années précédentes (- 42.100 contre - 70.100 en 1989), surtout pour les hommes âgés de 22 à 24 ans (- 1,9 % contre - 7,2 % en 1989) ; pour les femmes du même âge au contraire, la baisse est de - 6,0 % (contre - 2,4 % l'an passé). Pour l'ensemble des moins de 25 ans, la baisse est plus marquée pour les femmes (- 29.600 en 1990 et - 33.500 en 1989) que pour les hommes (- 12.500 en 1990 et - 36.600 en 1989). La part des femmes diminue donc dans cette tranche d'âge, passant de 57,2% fin 1989 à 56,4% fin 1990 (cf. tableau 4 et graphique 7).

Dans le même temps, le niveau de formation des jeunes demandeurs d'emploi continue de s'élever : la part des niveaux IV et V bis baisse de 5,0 points en 2 ans au profit des niveaux V (- 1,9 point), IV (+ 1,8 point) et III, II, I (+ 0,3 point) phénomène expliqué en grande partie par l'élévation du niveau général de la scolarité et par des arrivées plus tardives sur le marché du travail.

**La situation
se dégrade chez les adultes,
notamment chez les femmes...**

Le chômage des femmes adultes est en hausse de + 6,2% en 1990 (contre 4,0 % pour les hommes du même âge). Leur taux d'activité a augmenté par ailleurs de + 6,4 % au cours des six dernières années (source Enquête emploi de l'INSEE).

Globalement, les chômeurs âgés de 25 à 49 ans, qui représentaient 39,1 % de l'ensemble en décembre 1982, constituent aujourd'hui près de 60 % des demandeurs d'emploi.

**...Mais elle s'améliore
pour les chômeurs
âgés de 50 ans et plus.**

Fin 1990, le nombre de chômeurs de 50 à 54 ans diminue de 3 % alors qu'il ne baisse que de 2 % pour les 55 ans et plus. Par un effet démographique (la classe creuse de 1940 arrivant à 50 ans), cette évolution inverse la tendance précédemment observée de 1984 à 1989 (cf. tableau 5).

Le phénomène est encore plus marqué pour les chômeurs de longue durée, suggérant que les contrats de retour à l'emploi jouent davantage pour les 50-54 ans (- 8,3 % en un an) que pour les 55 ans et plus (- 6,8 %).

Tableau 5
Évolution des DEFM de plus de 40 ans en décembre de chaque année (en %)

	40-49 ans				50-54 ans				55 ans et plus			
	1987/ 1984	1989/ 1987	1990/ 1989	Niveau déc. 90 en milliers	1987/ 1984	1989/ 1987	1990/ 1989	Niveau déc. 90 en milliers	1987/ 1984	1989/ 1987	1990/ 1989	Niveau déc. 90 en milliers
	DEFM	+41,9	+10,9	+8,3	430,9	+27,7	-0,2	-3,0	179,4	-14,9	-12,8	-2,0
Dont : Licenciements économiques	+37,4	-8,2	-2,4	101,5	+29,3	-13,2	-11,5	39,0	-7,7	-27,2	-11,7	63,9
Autres licenciements	+37,1	+9,4	+11,9	64,7	+22,2	+2,2	+1,4	28,5	-8,3	+2,0	+7,7	37,7
Démission	+17,0	+7,2	+9,2	24,5	-1,1	-7,5	-5,8	8,1	-50,0	-18,4	-2,1	6,1
Fin CDD	+49,9	+21,5	+7,3	127,3	+29,4	+10,9	-0,9	43,5	-20,3	+9,7	+1,5	29,7
Reprise d'activité	+50,7	+24,4	+10,2	44,1	+35,5	+12,4	-1,8	16,0	-32,9	-3,1	+4,9	10,0
Dont CLD	+76,7	+8,9	+6,5	165,6	+51,7	+3,0	-8,3	95,5	-33,6	-5,3	-6,8	87,7
Dont : Licenciements économiques	+80,4	+0,5	-2,6	45,8	+57,5	-2,8	-15,1	35,5	-31,5	-11,3	-15,0	37,5
Autres licenciements	+57,7	+5,3	+5,5	24,7	+35,7	+1,3	-3,8	15,2	-32,0	+5,3	-1,7	17,9
Fin CDD	+75,7	+20,8	+12,8	44,2	+47,6	+13,1	-1,5	20,4	-35,8	+7,2	+2,0	15,1

La part des chômeurs de longue durée diminue.

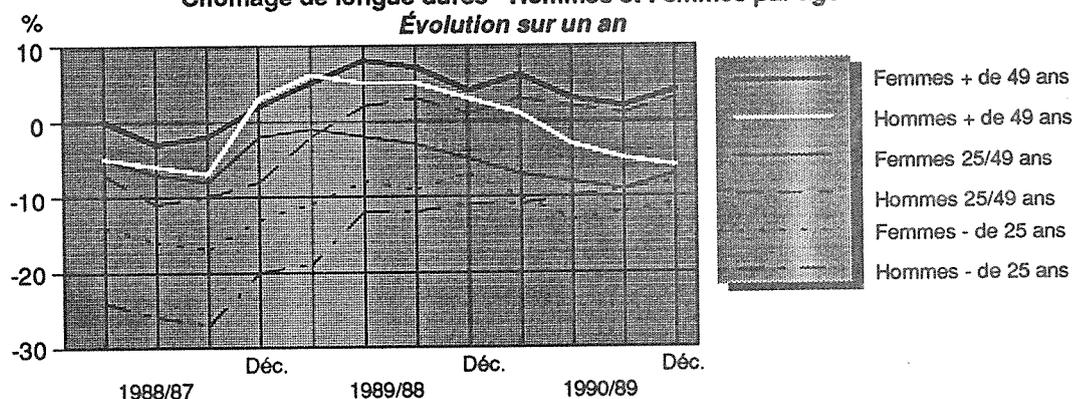
Elle passe de 30,7 % en décembre 1989 à 30,1 % en décembre 1990 (- 9.000 personnes en un an, dont - 7.200 ayant trois ans et plus d'inscription au chômage). Pour les jeunes de moins de 25 ans la baisse est de - 10,1 %, pour les plus âgés de - 7,8 %. Par contre la part des CLD augmente chez les adultes (+ 3,9 % en 1990 contre + 2,8 % en 1989) (cf. graphique 8).

La progression des offres d'emplois enregistrées s'est enrayée.

Les offres enregistrées de catégorie 1 baissent de 1,2 % après des progressions de 10,2 % et 14,0 % en 1988 et 1989. Les offres enregistrées en catégorie 1, 2 et 3 connaissent également une croissance ralentie (+ 3,4 % contre + 9,9 % en 1989).

Ce ralentissement atteint surtout l'industrie, notamment les biens intermédiaires (- 10,0 % en catégorie 1), et dans une moindre mesure le BTP. Les offres augmentent dans les services marchands, bien que moins vite qu'en 1988 et 1989. L'augmentation des offres dans les services non marchands (+ 67 % en catégories 1+2+3) est liée à l'instauration des Contrats Emploi Solidarité.

Graphique 8
Chômage de longue durée - Hommes et Femmes par âge
Évolution sur un an



3) L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE

Après une baisse d'environ 18 mois, le nombre de chômeurs indemnisés s'accroît de nouveau au deuxième semestre 1990.

D'après les estimations de l'UNEDIC, 1.808.400 personnes ont été indemnisées en moyenne chaque mois au titre du chômage ou de la dispense de recherche d'emploi en 1990. En moyenne annuelle, la relative stabilité de l'évolution - +0,2% sur un an (cf. tableau n° 6) - recouvre un renversement de tendance au second semestre 1990. La baisse enregistrée en 1989 s'est poursuivie sur les deux premiers trimestres et a fait place avec la détérioration du marché du travail, à une augmentation du nombre des personnes indemnisées à partir du troisième trimestre. L'évolution en baisse du chômage des jeunes et du chômage de longue durée entraîne cependant des situations contrastées suivant les prestations versées

Les allocations de base (AB et ABE), qui regroupent 60 % du nombre des indemnisés, réaugmentent de façon marquée en fin d'année après une diminution non négligeable jusqu'à la fin du premier semestre. C'est le nombre de femmes adultes de 25 à 49 ans qui progresserait fortement, rattrapé au dernier

CHOMAGE INDEMNISE ET NON INDEMNISE

Les chiffres présentés ci-contre concernent le chômage indemnisé - demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, 2, et 3, mais aussi les personnes de plus de 55 ans, indemnisées et dispensées de recherche d'emploi (DRE) non inscrites à l'ANPE. Le nombre de ces dernières a cru en moyenne annuelle de 5 % en 1990, tandis que celui des demandeurs d'emploi indemnisés inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 baissait de - 0,5%. En comparaison, l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 baissait de - 0,2%. Sous réserve du caractère provisoire des données les plus récentes sur les chômeurs indemnisés (1), on peut penser que le chômage non indemnisé est resté stable en 1990. Il représenterait une proportion relativement stable depuis trois ans, autour de 40 %, des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 ou dispensés de recherche d'emploi.

(1) - Série mensuelle des allocataires au titre du dernier jour du mois, calée sur le fichier national des allocataires (FNA). Ces données sont provisoires et devront être confirmées lors de l'exploitation annuelle du FNA de 1990.

trimestre par une forte augmentation chez les hommes du même âge. L'augmentation du chômage, mais aussi l'assouplissement des conditions d'indemnisation des emplois précaires expliqueraient probablement cette évolution. Elle est également compatible avec le tassement des embauches d'interimaires et de CDD, et le reflux de l'emploi industriel. On peut aussi noter que le rythme d'entrées en allocation de formation-reclassement (AFR) des bénéficiaires de l'AB, de l'ordre de 10.500 par mois en 1990, s'est stabilisé après la montée en charge du dispositif en 1989.

Le chômage de longue durée indemnisé après l'AB en allocation de fin de droits (AFD) diminue par contre de 2,6 % en moyenne; il enregistre, avec un décalage dans le temps, la baisse de l'année précédente du nombre des allocataires de base (AB). Cette diminution concerne moins les femmes adultes dont le nombre en AFD se stabiliserait en 1990. Dans le même sens, la croissance du nombre des chômeurs indemnisés après AFD en allocation de solidarité spécifique (ASS) continue de se ralentir en 1990 (+ 3,5% par rapport à 1989 en moyenne annuelle). Ces mouvements enregistrent l'effet des mesures de réinsertion prises spécifiquement en faveur des chômeurs de longue durée. En 1990, 263.000 personnes ont perçu en moyenne l'AFD et 332.000 l'ASS.

La baisse du chômage des jeunes réduit à nouveau leur part parmi les chômeurs indemnisés. Le nombre des jeunes indemnisés décroît de 9% et celui des bénéficiaires de l'allocation d'insertion (AI) qui compte plus de deux tiers de moins de 25 ans, de - 7,6 %.

En moyenne estimée sur les quatre trimestres de l'année 1990, plus de la moitié des indemnisés ont de 25 à 49 ans, un peu moins d'un tiers, 50 ans et plus, dont 42 % sont dispensés de recherche d'emploi. Du fait notamment des règles d'indemnisation, les jeunes chômeurs indemnisés restent, avec une part de 18 %, les moins nombreux. Les femmes représentent un peu plus de la moitié des allocataires.

Tableau 6
Indemnisation du chômage en 1990

Moyenne mensuelle (1)	Structure en 1990	Évolution annuelle		
		1988/1987	1989/1988	1990/1989
Régime assurance :				
Allocations de base (AB + ABE)	59,9	3,7	-1,0	0,9
Allocation de fin de droit (AFD)	14,5	-2,3	0,1	-2,6
Régime de solidarité :				
Allocation d'insertion (AI)	7,6	-10,4	-7,6	-7,6
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	18,1	10,4	7,1	3,5
Ensemble des deux régimes	100,0	2,4	-0,1	0,2
dont : DRE	12,7	42,2	12,6	4,9
DEFM 1, 2, 3 (effectifs)		-2,1	-0,8	-0,2

(1) - Moyenne annuelle à partir des estimations mensuelles de l'UNEDIC.

Fichier national des allocataires (FNA), série définitive jusqu'en octobre 1990.

4) EMPLOI, CHÔMAGE, RESSOURCES EN MAIN-D'OEUVRE

En 1990, la progression de l'emploi total, salarié et non salarié, est estimée à + 243.000 en glissement sur 12 mois ce qui reflète un ralentissement modéré par rapport à 1989.

La population active potentielle, mesurée par la somme de l'emploi et du chômage (DEFM 1), a ainsi fortement augmenté en 1990 : les éléments précédents conduisent à estimer une progression de + 269 000. Ce rythme particulièrement élevé est lié d'une part à une croissance toujours importante du nombre d'individus en âge de travailler que la progression continue des taux de scolarisation ne peut totalement compenser et, d'autre part, à l'attraction exercée par le dynamisme du marché du travail sur les individus antérieurement inactifs, notamment les femmes adultes, ainsi que le suggèrent les statistiques de demandes d'emploi enregistrées par sexe et âge.

Les effectifs de bénéficiaires de la politique de l'emploi ont augmenté de + 70 000 environ (cf. tableau 7) en un an atteignant le niveau de 1 281 000 en décembre 1990 : il s'agit principalement des emplois aidés du secteur marchand avec + 86 000 bénéficiaires et des stagiaires en formation (+27000). Les effectifs bénéficiant de mesures de retrait du marché du travail (pré-retraite notamment) sont au contraire moins nombreux (- 49 000).

*Ce numéro a été préparé
par les membres
de la « Division
Conjoncture de l'Emploi
et du Marché du Travail »
du Service des Études
et de la Statistique.*

Tableau 7
Principales mesures de Politiques d'Emploi en 1989 et 1990
En milliers (France métropolitaine)

	entrées cumul 89	effectif fin 89	entrées cumul 90	effectif fin 90
EMPLOI AIDE DANS LE SECTEUR MARCHAND	612,5	567,0	605,5	653,5
Embauche exonérée du premier salarié	69,9	56,0	61,7	105,0
Contrat de qualification	92,4	117,0	101,7	140,0
Contrat d'adaptation	118,1	86,0	113,0	82,0
SIVP	90,7	27,0	52,0	16,0
Contrat de retour à l'emploi	8,4	6,0	98,9	79,5
Contrat de réinsertion en alternance	43,0	41,0	-	-
EMPLOI AIDE DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	276,5	150,5	278,9	156,6
Contrats emploi-solidarité	-	-	225,5	151,3
TUC	262,3	143,5	47,4	5,3
ACTIONS DE FORMATION	395,2	149,8	489,2	176,5
Crédit formation individualisé (**)	99,6	40,0	200,9	75,0
Actions d'insertion et de formation	-	-	212,2	86,0
Stages FNE/CLD	118,6	49,0	-	-
Stages de reclassement professionnel	24,1	4,0	37,9	3,5
Stages de mise à niveau	24,8	4,5	26,1	4,5
Stages FNE/femmes isolées	7,3	4,5	12,1	7,5
ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS	79,7	343,1	80,3	294,4
Dispositifs de conversion (conventions et congés de conversion)	31,6	10,6	41,8	19,8
Garantie de ressources (licenciement ou démission)	4,9	136,6	3,5	93,1
Allocation spéciale du FNE (préretraites)	38,7	184,1	31,3	169,0
Préretraite progressive	4,5	11,8	3,7	12,5
ENSEMBLE	1363,9	1210,4	1453,9	1281,0

(*) mises à disposition : catégorie non cumulable dans les totaux de bénéficiaires

(**) admissions en rémunération,

y compris au titre du programme intermédiaire et des autres stages 16/25 ans.